



Programme de Formation : ESI – 7 heures Équipier de Seconde Intervention

Lieu :

MAGNIS FORMATION,
12 Place Bir Hakeim,
69003 Lyon

Durée :

7 heures,
soit une journée

Modalité :

Présentiel à Lyon
ou intra sur site

Validité :

Actualisation annuelle
recommandée.
Pas d'obligation
réglementaire
universelle.

Objectifs

Préparer une équipe désignée à assurer des missions de seconde intervention dans le cadre de l'organisation incendie de l'établissement. La formation ne prépare pas à remplacer les sapeurs-pompiers.

- Comprendre le rôle et les limites de l'Équipier de Seconde Intervention.
- Prendre le relais des Équipiers de Première Intervention.
- Identifier les moyens de lutte contre l'incendie et leurs conditions d'utilisation.
- Coordonner les actions et transmettre les informations aux secours.
- Reconnaître les situations qui imposent le repli.

Public visé

Salariés désignés par le responsable d'établissement pour participer à la seconde intervention incendie.

Préparation recommandée

Connaissances de première intervention, notamment issues d'une formation EPI de 4 heures ou d'une expérience équivalente. Cette formation de 7 heures ne qualifie pas pour pénétrer dans un local enfumé ni pour le port de l'ARI.

Méthode pédagogique

- Apports théoriques, supports pédagogiques et démonstrations.
- Exercices pratiques, notamment avec des extincteurs à eau pulvérisée et au CO2.
- Mises en situation et vérification des acquis.

Présentiel, en centre à Lyon ou en intraentreprise sur site, selon les conditions pédagogiques et de sécurité. Attestation de formation. Référence : MAGN3INC304.

Module 1 – Risques d'incendie dans l'établissement

- Développement et propagation d'un incendie, fumées et chaleur.
- Risques propres à l'activité, zones sensibles et mesures de prévention.

Module 2 – Rôle et missions de l'ESI

- Définition de la seconde intervention et différences avec l'EPI.
- Missions, répartition des rôles, conditions et limites d'engagement.
- Coordination avec les secours publics.

Module 3 – Alerte, communication et coordination

- Déclenchement de l'alerte et procédures internes.
- Transmission des informations et coordination avec les EPI.
- Prise en compte de l'évacuation et préparation de l'arrivée des secours.

Module 4 – Moyens de lutte contre l'incendie

- Extincteurs : principes d'utilisation, eau pulvérisée et CO2.
- Robinets d'incendie armés (RIA) lorsqu'ils sont concernés et disponibles.
- Précautions, limites d'efficacité et respect des consignes.

La mise en œuvre pratique dépend des installations, du programme convenu et des conditions de sécurité.



Programme de Formation : ESI – 7 heures Équipier de Seconde Intervention

Lieu :

MAGNIS FORMATION,
12 Place Bir Hakeim,
69003 Lyon

Durée :

7 heures,
soit une journée

Modalité :

Présentiel à Lyon
ou intra sur site

Validité :

Actualisation annuelle
recommandée.
Pas d'obligation
réglementaire
universelle.

Module 5 – Seconde intervention en sécurité

- Analyse de la situation, organisation collective et surveillance.
- Conditions de repli et arrêt de l'intervention si le danger augmente.

Cette formation n'autorise pas à pénétrer dans un local enfumé ni à effectuer des opérations de sauvetage spécialisées.

Module 6 – Exercices pratiques

- Analyse d'une situation simulée, alerte et coordination.
- Utilisation pratique des extincteurs dans un cadre sécurisé.
- Consignes, repli, mise en sécurité et transmission aux secours.

Module 7 – Mise en situation et évaluation

- Compréhension des missions, analyse des risques et respect des consignes.
- Communication, coordination et identification des limites d'intervention.

Durée totale : 7 heures, soit une journée de formation en présentiel.

Référence, actualisation et financement

- Référence du programme : MAGN3INC304.
- Actualisation annuelle recommandée par Magnis Formation. Ce n'est pas une durée de validité réglementaire universelle.
- Les exercices de l'article R.4227-39, dans les établissements concernés, ne remplacent pas et ne sont pas remplacés par cette formation.
- Financement par l'employeur. Une prise en charge OPCO peut être étudiée. Elle n'est pas automatique.

Magnis Formation – 12 place Bir-Hakeim, 69003 Lyon. Téléphone : 04 82 53 58 94.
info@magnis-formation.fr.

MAGNIS FORMATION EST UNE MARQUE DU GROUPE DEVICTIO FORMATIONS

Pour vos demandes de financement :

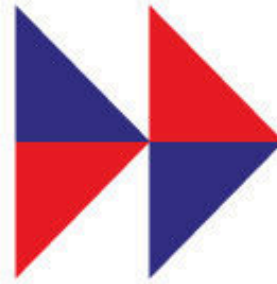
DEVICTIO FORMATIONS

SIRET : 498 295 005 00033

Numéro de déclaration d'activité (NDA) : 82 69 09771 69

Code APE / NAF : 8559A

Devictio[®]
formations

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION